



# MAIRIE DE FREMECOURT

Département du Val d'Oise - Canton de Pontoise

Rue du Four – 95830 FREMECOURT

Tél : 01-34-66-62-84 – Fax : 09-70-60-52-54

Mail : [mairiefremecourt@orange.fr](mailto:mairiefremecourt@orange.fr)

## Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 13 Décembre 2018 sous la présidence de Denis BOUILLIANT Maire de Frémécourt

**Membres présents :** DEVALOIS Jean-Pierre, TEYSSOT Chantal, ZAMIA Eric, BALAN Stéphane, ROSIER Claude-Bernard, TEFAMIKAEL Maria, VALETTE David, GILLES José, CHEVALLIER Mickaël, CATELON Monique, BOUILLE-HUET Sophie.

**Absentes excusée :** BAHRI Joëlle

**Absentes :** VINCENT Brigitte donne pouvoir à BOUILLIANT Denis  
BOURRAT Marie-Pierre donne pouvoir à BALAN Stéphane

**Secrétaire de séance :** BOUILLE-HUET Sophie

La séance est ouverte à 20h15

Lecture est faite de l'ordre du jour.

1) **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL :**

Après lecture, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal du 11 Septembre 2018.

2) **DELIBERATION CONCERNANT L'A 15 :**

Monsieur le Maire rappelle les documents envoyés et la motion type concernant le Comité de Défense des Riverains et Usagers de l'A15 pour la réouverture du viaduc de Gennevilliers.

Le Conseil Municipal après délibération adhère à cette motion à l'unanimité.

3) **DELIBERATION CONCERNANT LE CONTRAT GROUPE ASSURANCE DU CIG (Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne) :**

Suite aux documents envoyés au sujet du contrat groupe du CIG et des garanties du contrat, Monsieur le Maire souligne les taux des agents affiliés à la CNRACL (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales) et des agents non affiliés soit 5,29% et 0,90% de la masse salariale.

Après délibération le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.

#### 4) **TARIFICATION ET REGLEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE :**

Après discussion le Conseil Municipal décide de conserver le tarif de 400.00€ pour la location de la salle polyvalente.

Monsieur le Maire avise le Conseil Municipal que la commission départementale de sécurité a donné son avis favorable sur l'utilisation de celle-ci pendant 5 ans avec deux observations :

- Voir pour l'installation d'une alarme incendie à prévoir. (Un devis est déjà demandé).
- L'amélioration des toilettes pour handicapés.

#### 5) **REPertoire ELECTORAL UNIQUE (R.E.U.)**

La loi N°2016-1048 du 1<sup>er</sup> Avril 2016 rénove les modalités d'inscriptions sur les listes électorales et de sa gestion.

Il est créé un répertoire électoral unique permanent géré par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques).

Par cette loi le Maire a la compétence pour statuer sur les demandes d'inscriptions et de radiations. Ces décisions seront contrôlées par la commission de contrôle.

Cette commission de contrôle est composée d'un conseiller municipal et d'un délégué de l'administration désigné par le Préfet et un délégué désigné par le Tribunal de Grande Instance.

Il a été proposé que Monsieur BALAN Stéphane soit le représentant de la commune, et soumis à l'approbation du Préfet Madame FREMY Josiane et Monsieur ROSIER Bernard au Tribunal de Grande Instance.

#### 6) **DATES A RETENIR :**

- Samedi 22 Décembre 2018 : colis des aînés suivi d'un cocktail déjeûnatoire.
- Dimanche 6 Janvier 2019 : Galette des rois à 15h30

### **QUESTIONS DIVERSES :**

#### a) **SMIRTOM :**

Le SMIRTOM a fait une étude dans toutes les communes attachées, relevant les difficultés de ramassage. Pour Frémécourt il est nécessaire de prendre un arrêté autorisant la circulation des camions supérieurs à 3,5 tonnes et d'améliorer deux points de présentation.

#### b) **PARCELLE W61 :**

La commune de Frémécourt est propriétaire de la parcelle W61 depuis la signature de la vente le 7 Décembre 2018.

#### c) **FIBRE OPTIQUE :**

Suite à la réunion du 3 Décembre 2018 qui a été organisée par les Maires à Marines au sujet de la fibre, la commune sera éligible à partir de Janvier 2019 et seulement quatre opérateurs sont proposés.

#### d) **CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2018 :**

La cérémonie du 11 Novembre s'est déroulée avec la présence des enfants de l'école. La réfection du Monument aux Morts a été appréciée.

**e) PLAN VIGIPIRATE :**

Vu les évènements de Décembre, le plan vigipirate est renforcé.

**f) TRESOR PUBLIC :**

A partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2019 tous les problèmes fiscaux seront traités au centre de Cergy pour les administrés.

**g) ASSOCIATION VIE VERT (ASSOCIATION VIE) :**

VIE VERT cesse son activité pour raison économique ; elle avait pour but l'insertion de personnes en difficultés du monde du travail.

**h) RUE DES PETITES FONTAINES :**

Une habitante rue des petites fontaines demande la création d'un dos d'âne pour réduire la vitesse des voitures suite à la réfection de la route. Après discussion il s'avère difficile de répondre positivement à cette demande.

**i) PRELEVEMENT AUTOMATIQUE CANTINE & GARDERIE :**

L'administration a demandé de mettre en place le prélèvement automatique concernant les factures de cantine et garderie. En fonction de la réponse des parents, celui-ci sera mis en place.

**j) CHEMIN PIETON ARTIMONT :**

Le département a terminé la mise en place du chemin piéton qui relie Artimont à Marines.

**k) DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE ALLEE DU VILLAGE, MONSIEUR BENETEAU :**

Un habitant à fait une demande d'autorisation d'une ouverture sur l'allée du Village lui permettant d'accéder chez lui avec ses voitures.  
Le Conseil Municipal refuse cette demande.

**l) COMPTE-RENDU :**

Compte-rendu a été fait sur les sujets de l'école, du SIMVVO, du SIARP et du PNR.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.